

Appel à solutions — Réduire l'impact environnemental des terrains de sport
Limiter la dispersion des microplastiques dans l'eau tout en préservant les usages sportifs

Contexte & problématique

Les conditions climatiques peuvent limiter l'utilisation des terrains de sport en herbe à certaines périodes de l'année. Le recours à des revêtements synthétiques soulève des enjeux de dispersion de microplastiques vers les milieux et l'eau, ainsi que de consommation d'eau liée à leur usage et à leur entretien.

Comment permettre une pratique sportive sur une plus grande partie de l'année tout en réduisant les impacts des terrains sur l'eau et l'environnement ?

Cet appel vise à identifier des solutions innovantes susceptibles d'être expérimentées sur des sites confrontés à ces problématiques.

Types de solutions recherchées

Les solutions proposées pourront répondre à une ou plusieurs des fonctions suivantes :

- **Proposer des revêtements alternatifs** : développer des surfaces ou des systèmes de terrain adaptés aux usages du football et aux contraintes climatiques.
- **Limiter la dispersion des microplastiques** : agir sur les matériaux, les remplissages ou les dispositifs de rétention pour réduire les transferts vers l'eau et les milieux.
- **Réduire les besoins en eau** : proposer des solutions d'aménagement, d'usage ou d'entretien permettant de maîtriser la consommation du terrain.
- **Concilier performances et durabilité** : préserver la qualité de pratique sportive tout en limitant les impacts liés à l'entretien et à la fin de vie des matériaux.

Les candidats préciseront la composition des matériaux, les performances sportives et environnementales démontrées, les besoins en eau et en entretien, la durée de vie et les limites de leur solution.

Les solutions doivent présenter un niveau de maturité technologique TRL 6 ou 7 et être prêtes à être testées.



Pourquoi participer ?

Participer à cette démarche permet de :

- Rencontrer des besoins concrets et confronter sa solution aux contraintes du terrain.
- Identifier des sites potentiels de démonstration, grâce aux mises en relation et à la visibilité auprès d'acteurs rencontrant des problématiques similaires.
- Bénéficier d'un accompagnement au montage d'un projet de démonstration et à la recherche de financements possibles.
- Valoriser sa solution dans la base de données innovation et les actions de communication du Pôle Aquanova, ainsi qu'auprès de la Région Grand Est.
- Nourrir la réflexion de la Région Grand Est sur des aménagements sportifs préservant la ressource en eau au bénéfice des collectivités du territoire.

Informations pratiques

Qui sommes-nous ?

Le pôle Aquanova est le pôle qui fédère les acteurs de la filière de l'eau dans la partie septentrionale de la France. Association au service de ses adhérents, le pôle met en relation les entreprises, les laboratoires de recherche, les organismes de formation et les acteurs du territoire, afin de favoriser le développement de projets innovants.

1. Candidatures et pitches

Les offreurs de solutions complètent un formulaire de candidature. Le comité de pilotage examine les propositions selon leur pertinence, leur maturité, leur caractère innovant, leur impact environnemental et leurs preuves d'efficacité.

Les candidats retenus présentent leur solution lors de pitches en visioconférence vers un comité d'experts. Ces échanges permettent de préciser l'adéquation entre les besoins et les solutions, puis d'identifier potentiellement des possibilités d'expérimentation.

2. Intégration dans la base de données innovation

La base sera visible sur le site du Pôle Aquanova, présentant les solutions et leurs domaines d'application, sans divulguer les informations confidentielles.

Elle permettra à d'autres acteurs confrontés à des besoins similaires d'identifier des solutions et de se manifester pour proposer de nouveaux lieux de démonstration. Les informations destinées à être publiées seront identifiées avec les candidats.



3. Construction des projets de démonstration

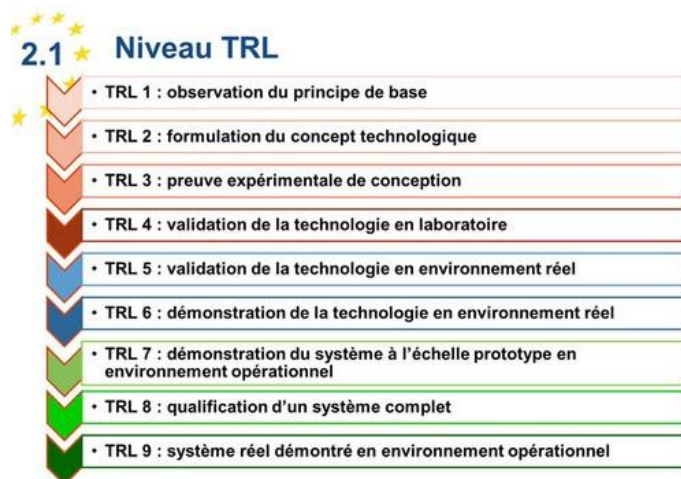
Les mises en relation pourront déboucher sur des projets de démonstration. Le périmètre des essais, les objectifs de performance, les moyens nécessaires et les conditions de réalisation seront définis avec les parties prenantes.

Proposez votre solution

Vous développez une solution répondant à l'un de ces enjeux ? Complétez le formulaire de candidature à l'appel à solutions avant le 20 novembre 2026.

Pour obtenir le formulaire ou poser une question :
frederic.selmer@poleaquanova.fr

Annexe



Source : CNRS



www.poleaquanova.fr



contact@poleaquanova.fr



Bât. Vienne, 9 av. Buffon
45063 Orléans
Tél : +33 2 38 57 38 59

11 rue de l'académie
67000 Strasbourg
Tél : +33 3 83 18 15 16

5 rue Jacques Villiermaux
54000 Nancy
Tél : +33 3 83 18 15 16